

- Mémoire
Henry Marie-Paule

Objectifs

réalisation du mémoire de fin d'étude et défense orale

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Suivi individuel.

Suivi du professeur de "suivi du mémoire" et du promoteur. L'étudiant doit demander à l'enseignant de son choix d'être son promoteur dans le respect des dispositions prévues au règlement des études. Le promoteur est obligatoirement un enseignant de l'Ecole Supérieure des Arts peu importe son statut.

Mode d'évaluation pratiqué

Le cours de méthodologie du mémoire évaluait l'application de la méthodologie, l'évaluation du mémoire s'attache au résultat final : un travail de recherche avec un contenu substantiel, écrit et défendu oralement dans des formes adaptées.

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs selon les critères du règlement des études. Les modalités de dépôt sont également définies dans ce règlement.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours